

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de Lesparre Médoc certifie que le public a été tenu informé de l'ouverture de l'enquête publique du lundi 23 janvier 2023 au mardi 21 février 2023 inclus relative à la demande d'autorisation pour l'exploitation du forage d'eau potable « Pradal F3 » sur la commune de Lesparre Médoc, demandé par Monsieur le Maire de Lesparre Médoc.

L'avis d'enquête publique a été affiché en Mairie de Lesparre Médoc à l'emplacement habituellement réservé à cet effet, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, et pendant toute la durée de celle-ci.

A. Lesparre - Médoc

le, 6/01/2023



Isabelle GOIRAUD

